

Compte-rendu de réunion du 29/05/20

entre la mairie et les associations de parents d'élèves concernant les conditions d'accueil et de fonctionnement pendant les temps périscolaires, méridiens et les futures vacances d'été

Participants : M. Véliska et les représentants des associations de parents d'élèves FCPE le Barp et Paradisscol'Eyre

M. Véliska indique que l'organisation mise en place actuellement sera valable la semaine prochaine (semaine du 02/06).

Au bout de 3 semaines d'accueil des enfants après le début du déconfinement, l'organisation est toujours tendue, avec un effectif d'employés municipaux tout juste suffisant et éprouvé par le rythme et la vigilance forte et exceptionnelle à maintenir auprès des enfants.

Heureusement elle a fonctionné jusqu'à maintenant avec des groupes d'enfants limités. Il va falloir continuer à fonctionner avec de plus en plus d'enfants.

- **Carte + :**

Pour bien préparer l'accueil des élèves pendant les temps périscolaires et commander un nombre de repas corrects, la mairie a suivi les inscriptions des enfants sur Carte + pour vérifier la cohérence avec les listes d'enfants prévus par les directrices (suite à retour des sondages + ajustement si arrivée de nouveaux enfants au fur et à mesure).

La semaine du 02/06, le délai d'inscription aux services CARTE+ est maintenu à 24h. Il basculera à 48h pour tous les services (accueils et restauration) pour la semaine du 08/06. Pas de surfacturation pour l'instant en cas de non-respect des délais.

A partir du 15/06, le service Carte + fonctionnera avec les délais et le système de surfacturations valables avant le confinement.

- **Restauration :**

Les éventuels surplus de repas sont si possible reversés au CCSA pour être redistribués.

Sur la semaine passée, un peu plus d'une centaine de repas ont été servis aux enfants sur les 200 enfants environ accueillis dans les 4 écoles.

La mairie prévoit une augmentation du nombre d'enfants utilisant le service de restauration (plutôt en maternelle).

Rappel important : Le principe de la restauration scolaire est identique à celui d'avant le confinement : L'inscription au service de restauration par CARTE+ implique la commande du repas ainsi que la comptabilisation de l'enfant dans le dimensionnement de l'encadrement. Les enfants ne sont pas autorisés à apporter leur propre repas.

- **Protocole pour accueil des mercredis et vacances**

Le nouveau protocole valable à partir du 02/06 vient tout juste d'être reçu et est identique au précédent (cf notre CRR précédent). Il amène des contraintes de nombre d'enfants par groupe qui peut amener un fonctionnement particulier pendant les prochaines vacances.

- **Accueil Mercredis :**

Moins de 20 enfants accueillis mercredi de cette semaine. Une trentaine prévue mercredi prochain.

- **Accueil pendant les vacances d'été :**

M. Veliska nous confirme qu'il y aura bien un accueil des enfants pendant toutes les vacances d'été sauf pendant la semaine de fermeture (dates à confirmer par la mairie. C'est souvent la semaine du 15/08).

Il nous indique qu'il faut attendre de voir si à partir du 22/06 les conditions d'accueil pourraient changer (date d'annonce des conditions d'accueil pour les colonies). Pour l'instant la mairie ne peut dire comment le centre de loisir fonctionnera.

Il ne sera pas prévu de sortie du site pendant les 15 premiers jours d'accueil pendant les vacances pour permettre à la structure d'organiser les semaines suivantes en fonction du futur cadre qui sera imposé.

[La mairie ouvrira les inscriptions pour les vacances sur Carte + dans quelques semaines.](#)

- **Accueil des enfants les jours de semaine où ils ne sont pas accueillis à l'école (hors mercredi) :**

M. Véliska indique qu'étant donné l'organisation déjà tendue pour le fonctionnement actuel, la mairie n'est pas en mesure d'organiser l'accueil des enfants les jours où ils ne peuvent être accueillis en classe.

Le protocole d'accueil pour ce temps qui n'est ni du temps scolaire, ni du temps péri-scolaire (accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif Sport - Santé - Culture - Civisme dit « 2S2C ») est incompatible des moyens et du fonctionnement possible de la mairie : il demanderait du temps alors qu'il ne reste que quelques semaines, des moyens humains spécialisés (type éducateurs), une validation par l'Education Nationale, des locaux, des moyens humains supplémentaires que la commune n'a pas (pour le nettoyage par exemple).

Une prochaine réunion est prévue vendredi prochain pour suivre l'organisation et tenir au courant les parents.
